

# CHIFFRES 2016

## Le mot du président Didier Mésognon

Au cours de l'année 2016, le tribunal administratif d'Amiens a connu un renouvellement d'un tiers de ses effectifs de magistrats (cinq sur quinze) : outre le départ à la retraite de la présidente Élise Corouge, à la tête du tribunal depuis 2012, quatre magistrats en poste depuis plusieurs années ont quitté le tribunal. Un nouveau président et quatre nouveaux magistrats issus des recrutements organisés à la fin de l'année 2015 ont ainsi fait leur arrivée au tribunal.

La productivité du tribunal n'a pas eu à souffrir de ce renouvellement puisque, grâce à un effort soutenu de tous – partants comme nouveaux arrivants –, 3 347 affaires ont été jugées, chiffre légèrement supérieur (+ 1,64 %) à celui de l'année précédente.

Pour autant, le nombre des affaires enregistrées (3 592) est en hausse par rapport à l'année précédente (+ 3,43 %) ; si l'on excepte l'année 2014, atypique en raison d'un important contentieux électoral (900 affaires), c'est le plus important de ces dix dernières années. Cette hausse n'a pas permis d'assurer un équilibre entre les entrées et les sorties, et a mécaniquement conduit à une augmentation du stock d'affaires en instance et à un léger allongement du délai prévisible moyen de jugement. C'est un des objectifs du tribunal que d'améliorer le taux de couverture et de revenir à une tendance de diminution des délais de jugement.

**3 592**

affaires enregistrées,  
soit une hausse de 3,4 %  
par rapport à 2015

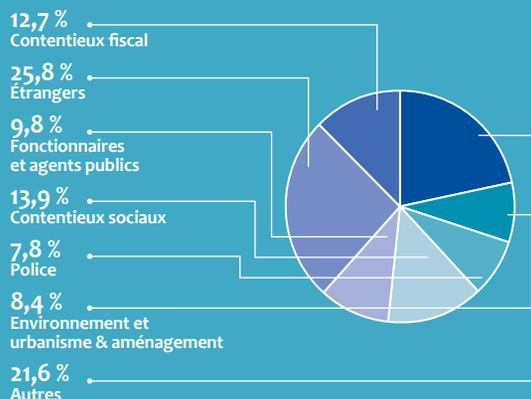
**3 347**

affaires jugées,  
soit une hausse de 1,6 %  
par rapport à 2015

**1a5j**

est le délai prévisible  
moyen de jugement,  
soit une baisse de -4,2 %  
de 2006 à 2016

### RÉPARTITION DES AFFAIRES JUGÉES PAR TYPE DE CONTENTIEUX



### NOMBRE D'AFFAIRES EN DONNÉES NETTES

